

Remise en cause d'un préjugé :
« l'islam est incompatible avec la tolérance et la laïcité »

1. Une telle affirmation, quand elle émane d'un membre de l'État, est incompatible avec la laïcité.

En effet, l'islam, comme toute religion, est **un foyer de courants, de doctrines, d'écoles diverses et contradictoires, qui se succèdent dans le temps et dans l'espace** ; cette pluralité de tendances (caractéristique de toute religion), est renforcée par le fait qu'il n'y a pas d'autorité suprême en islam. Il n'y a pas de « Pape » dont tous les musulmans devraient suivre les avis ; il n'y a que des imams, dont les avis ne sont jamais unanimes. Certains imams défendent une interprétation du Coran favorable à la laïcité, d'autres (comme ceux que l'on peut rattacher au courant islamiste) une interprétation qui lui est hostile, d'autres encore considèrent cette question comme indifférente, ou mal posée.

Dire que « l'islam est incompatible avec la laïcité », c'est donc prendre position dans ce débat, en faveur d'une certaine conception de l'islam, une certaine lecture du Coran. C'est dire ce qu'est le « vrai » islam, qui sont vraiment les musulmans, ce que dit vraiment le Coran. C'est donc **défendre une prise de position religieuse, ce qu'aucun membre de l'État ne doit faire dans un système laïque.**

2. Une telle affirmation est historiquement fausse

Dire que la laïcité est une valeur qui appartient à la culture occidentale, mais qui est résolument étrangère à la culture des pays musulmans... c'est oublier (entre autres) que **c'est bien dans les pays musulmans que les Européens de la Renaissance ont découvert le principe politique de la tolérance religieuse.** C'est en Turquie et en Egypte que les voyageurs et missionnaires européens ont été confrontés pour la première fois à la pratique invraisemblable de monarques qui laissaient chacun croire et pratiquer la religion de son choix !

Pour rappel, au XV^e siècle, Mehmet II organise les minorités de l'Empire Ottoman en trois communautés protégées (grecque-orthodoxe, juive et arménienne), leur reconnaît la liberté de culte et leur ouvre l'accès aux charges publiques. Ce qui provoque bien des témoignages de perplexité de la part des Européens ; en voici quelques uns :

Les Turcs ne contraignent personne de renier sa religion. (Münster, 1552)

Vous irez partout (en Turquie) à vos cérémonies et à vos messes, comme ici. Et les Turcs n'empêchent point chacun de vivre selon sa loi. (Postel, 1560)

Ce prince infidèle ne force personne d'embrasser sa foi, mais permet à chacun de vivre selon sa conscience... (Chappuys, 1585)

Quant à l'Egypte, elle est souvent citée en exemple de coexistence pacifique des différentes croyances :

Et bien que les quatre religions se contrarient totalement, les sectateurs ne se portent aucune rancune ou haine pour cela, même le bas peuple. (Léon, 1556)

Et encore qu'il y ait une grande diversité de religions au Caire, néanmoins le peuple y vit paisiblement l'un avec l'autre, sans se harceler pour le fait de la religion. (Dupinet, 1564)

Si on rappelle qu'à la même époque, les musulmans n'étaient aucunement « tolérés » en Europe (en 1609 a lieu l'expulsion forcée de tous les "morisques" d'Espagne, ces musulmans convertis sous contrainte au catholicisme entre 1499 et 1526, avec leurs descendants), on doit remettre en cause l'idée selon laquelle la tolérance religieuse serait un principe politique caractéristique de la culture européenne.

3. Une telle affirmation est en contradiction avec des courants religieux actuels au sein du monde musulman.

Le XX^e siècle a vu apparaître « **l'islamisme** », un nouveau courant au sein du monde musulman. L'émergence de ce courant est liée au contexte de la (dé)colonisation, notamment dans l'Egypte des années 20, qui voit l'apparition des **Frères Musulmans** ; les pères fondateurs de cette organisation, comme Hassan al-Banna, font ainsi de l'islam la référence *culturelle*, identitaire, des pays colonisés du Proche-Orient : la revendication de l'autonomie politique s'articule alors à la revendication d'un **État islamique**, ce qui est l'un des principes fondamentaux de l'islamisme.

L'un des points d'aboutissement de l'islamisme au Proche Orient fut la **révolution iranienne** (1979), qui aboutit à un système politique dans lequel **le pouvoir politique est explicitement soumis à un pouvoir religieux.**

Mais le XX^e siècle a également vu naître *d'autres* courants, dont certains s'opposent explicitement à cette fusion du pouvoir politique et du pouvoir religieux. Ces mouvements sont le plus souvent portés par des intellectuels, qui prennent appui sur des interprétations renouvelées du Coran.

On peut citer par exemple :

Ali Abderraziq (1888-1966) : théologien égyptien, docteur à l'Université al-Azhar et juge (cadi) de la charia au tribunal de la charia de Mansourah. Dans "*L'Islam et les fondements du pouvoir*", il défend l'idée selon laquelle le prophète Mahomet n'a prescrit aucun modèle de pouvoir politique. **Les musulmans peuvent donc édifier un état séparant le spirituel du temporel**, sur la base des "dernières créations de la raison humaine, et des systèmes dont la solidité a été prouvée".

Ali Shariati : (1933-1977), penseur iranien ; de façon curieuse, on le présente souvent comme l'un des idéologues de la révolution iranienne... mais il fut critiqué par les mollahs pour son « laïcisme ». ! Selon lui, la **liberté d'expression** est le fondement du travail de l'intellectuel musulman : « *Le principal travail d'un intellectuel, dans ce monde et à cette époque, est une lutte libératrice intellectuelle et culturelle pour la sauvegarde de la liberté de l'homme [...], pour la sauvegarde de la justice sociale et pour la sauvegarde de Dieu du cimetière sombre et mortifié du cléricanisme ! Et le vrai intellectuel engagé ne réalisera cette grande mission prophétique, ni avec des fusils et des bombes, ni avec les meetings et les tapages de la politique politicienne, ni avec les révolutions et les changements de régimes et de têtes [...]* mais en un mot avec la communication (eblâq), et son arme sera "le verbe" (kalamé) »